

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 14 décembre 2017 à 19 h 30 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.**

Présences : M. Pierre Bossé, maire  
MME Vický Ouellet, conseillère # 3  
MM. Michel Dubé, conseiller # 1  
Serge Demers, conseiller # 2  
Luc Sirois, conseiller # 4  
Frédéric Dubé, conseiller # 6  
Absence motivée : MME Nadia Sheink, conseillère # 5

L'avis de convocation a été remis tel que requis par le code municipal à tous les membres du conseil.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Comptes
3. Conditions salariales 2018
4. Budget OMH 2018  
Période de questions
5. Clôture de la séance

385-17

**2. COMPTES**

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers*

*D'autoriser le paiement des comptes suivants :*

**COMPTES À PAYER**

1. Dickner	Huile, trousse de déversement 10 galon (pompiers)	377.18
2. Fonds d'informations	5 mutations	20.00
3. Kopilab	Encre, contrat Sharp et Toshiba	379.69
4. Francis Lavoie	Visite caserne + intervention Biencourt	24.08
5. Livre Tout	Messagerie	9.18
6. Motion Industries	Roulement à bille	474.90
7. Pétroles JMB	Diesel 2861.21 litres à 1.0590	3 289.68
8. RJDT	Vidange d'installation septique	<u>165.00</u>

**TOTAL COMPTES À PAYER 4 739.71 \$**

*Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.*

---

Francine Beaulieu, directrice générale

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

386-17

**3. CONDITIONS SALARIALES 2018**

Considérant l'indice des prix à la consommation pour le Québec en 2017 (du 1 déc. 2016 au 31 nov. 2017) est de 1 et au Canada de 1.5 %.

*Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fixe les ajustements de salaires comme ceci pour l'année 2018:*

1. Pour la directrice générale salaire horaire ajusté de 2 % (Réso 353-15).
2. Pour le contremaître salaire horaire ajusté de 2 %. (Réso 354-15).
3. Pour le directeur du service incendie et formateur salaire horaire ajusté de 2 %.

***Pour tous les autres, un ajustement de 1.5 %.***

*Sauf pour ceux ayant signés leur contrat cette année.*

*Et que le document du détail soit annexé au procès-verbal.*

*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.*  
*Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

387-17 4. **BUDGET OMH 2018**

*Pour l'année 2018 le montant du déficit est de 23 454 \$.*

*Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet*

*Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le Budget 2018 démontrant un déficit de 23 454 \$ pour une part municipale à payer de 2 345 \$ (10 % du déficit), qu'elle paiera en un seul versement. (02-52000-963).*

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

*Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.*

*Aucune question*

388-17 5. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

*À 19 h 40, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par M. Pierre Bossé, maire.*

*Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.*

---

*Pierre Bossé  
Maire*

---

*Francine Beaulieu  
Directrice générale*